COMMUNE DE MALLEMOISSON Département des Alpes-de-Haute-Provence

ARRÊTÉ AR-2023-111

ARRETE DE VOIRIE ET AUTORISATION D'ENTREPRENDRE DES TRAVAUX PAR L'ENTREPRISE AZUR CONNECT TECCHNOLOGIE

LE MAIRE DE MALLEMOISSON

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2213-1 et 2213-

Vu le Code Général des Propriétés des Personnes Publiques et notamment les articles L2122-

Vu la loi Nº 89-143 du 22 juin 1989 et le décret Nº 89-631 du 4 septembre 1989 relatif au code de la Voirie Routière et ses textes modificatifs ;

Vu l'instruction Ministérielle sur la signalisation routière du 6 novembre 1992, et ses textes

Vu la demande présentée par l'entreprise AZUR CONNECT TECHNOLOGIES demeurant à 2 Avenue Gay Lussac, 13470 Carnoux en Provence, d'autorisation pour la rehausse sous goudron sur le domaine public n°870 Chemin des Paluds, - 04510 Mallemoisson ; Considérant la demande d'AZUR CONNECT TECHNOLOGIES.

ARRÊTE

Article 1 : L'entreprise d'AZUR CONNECT TECHNOLOGIES est autorisée à occuper le domaine public et à exécuter les travaux énoncés sur sa demande.

Article 2: La réalisation des travaux autorisés dans le cadre du présent arrêté en agglomération pour une durée 10 jours calendaires à partir du 12/12/2023.

Article 3: Les prescriptions précitées seront matérialisées par la pose de panneaux réglementaires mis en place par l'entreprise AZUR CONNECT TECHNOLOGIES.

Article 4 : le présent arrêté sera notifié au pétitionnaire chargé des travaux et affiché par ses soins à chaque extrémité du chantier. Il sera également affiché dans la commune de Mallemoisson au lieu et place à cet effet. Toutes infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées et poursuivies, conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 5: Le maire de la commune de Mallemoisson, est chargé de l'exécution du présent arrêté dont l'ampliation sera adressée :

A Monsieur le commandant du groupement de gendarmerie des Alpes-de-Haute-

A Monsieur le chef du centre de secours,

Au pétitionnaire.

Notifié au pétitionnaire le : Cédric Combe

Signature

LC Travaux Publics et réseaux

Capital 1000€ Quartier St Ro man 04290 Sourribes

SIREN 954 037 826 RCS MANOSQUE